GUIDE DU CITOYEN

VILLE DE THURSO

Ce Guide, destiné aux nouveaux arrivants, se veut un outil de référence, d'information et de promotion des services offerts. Bonne lecture !

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Votre conseil municipal	1
Joindre ma ville par téléphone	2
Un peu d'histoire	3
Dossier citoyen Voilà!	4
Site internet	5
Carte des rues	6
Sécurité incendie	7
Bibliothèque municipale	8
Parc Michel-Giroux	9
Espaces verts	10
Aréna Guy Lafleur	12
Parc national de Plaisance	13
Place Guy Lafleur	14
Attraits	15
Taxe foncière	16
Programme couches lavables	16
Le Thurso-Lien	17
SPCA de l'Outaouais	17
Quand demander un permis de rénovation	18
Matières résiduelles	19
Camp de jour	20
Corridor scolaire	21
Services disponibles	22
Activités / Évènements	23
Bon à savoir	26
Recommandations - Extraits de règlement	27
Armoiries de Thurso	29

En tant que mairesse de Thurso, c'est avec beaucoup de joie que je vous souhaite la bienvenue dans notre belle ville, fière de porter le nom Ville de Guy Lafleur.

Thurso, c'est avant tout une communauté accueillante et dynamique.

Notre ville se distingue pour la qualité de nos services, mais aussi pour l'énergie et l'engagement de nos citoyens, de nos entreprises et de nos organismes communautaires et culturels.

Dans le Guide du citoyen, vous trouverez une foule d'informations utiles pour profiter pleinement de tout ce que notre ville a à offrir : des services variés, des activités pour tous les âges et des événements qui rassemblent.

Le calendrier municipal vous aidera à rester au courant de ce qui se passe chez nous.

À Thurso, on aime dire qu'il fait bon vivre… et vous allez vite comprendre pourquoi !

Bienvenue chez vous !

MÉLANIE BOYER
MAIRESSES
MAIRE@VILLETHURSO.CA

Votre Conseil Municipal

PHILIPPE BOIVIN
CONSEILLER, SIÈGE #1
(2021-2025)
CONSEIL1@VILLETHURSO.CA

DANIEL LALFLEUR
CONSEILLER, SIÈGE #2
(2021-2025)
CONSEIL2@VILLETHURSO.CA

TYNA MATHEWS.
CONSEILLER, SIÈGE #3
(2025-)
CONSEIL3@VILLETHURSO.CA

ROBIN PILON
CONSEILLER, SIÈGE #4
(2017-2025)
CONSEIL4@VILLETHURSO.CA

JEAN DENIS
CONSEILLER, SIÈGE #5
(2021-2025)
CONSEIL5@VILLETHURSO.CA

GABRIEL VALLÉE-MARAKIS
CONSEILLER, SIÈGE #6
(2025-)
CONSEIL6@VILLETHURSO.CA

PERSONNEL ADMINISTRATIF

NORMAND DUPON
GREFFIER-TRESORIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DG@VILLETHURSO.CA

HUGO BLAIS
ADJOINT AU DIRECTEUR
DGA@VILLETHURSO.CA

NICOLAS BRODEUR
CONTREMAÎTRE DES TRAVAUX PUBLICS
TP@VILLETHURSO.CA

FRANCIS MASSE
INSPECTEUR EN BÂTIMENT
ET EN ENVIRONNEMENT
RESPONSABLE DE L'URBANISME
INSPECTEUR@VILLETHURSO.CA

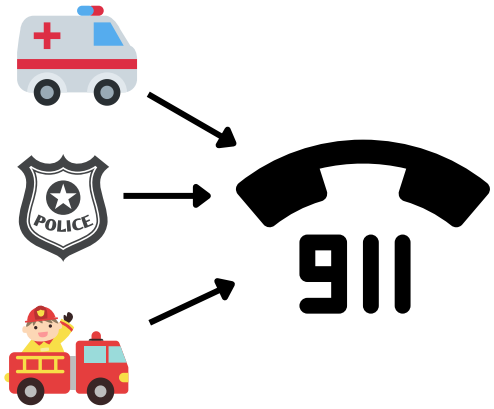

info@villethurso.ca

JASON CARRIÈRE
RESPONSABLE DES LOISIRS
LOISIRS@VILLETHURSO.CA

JOINDRE MA VILLE PAR TÉLÉPHONE
819-985-2000

ADMINISTRATION ET COMPTES PAYABLES
POSTE 2907

ARÉNA
POSTE 2985

BIBLIOTHÈQUE
POSTE 2955

BUREAU DU CHEF POMPIER
POSTE 2980

BUREAU DE LA MAIRESSE
POSTE 2903

DIRECTION GÉNÉRALE
POSTE 2902

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINT
POSTE 2904

GARAGE MUNICIPAL / TRAVAUX PUBLICS
POSTE 2975

INSPECTION MUNICIPALE / PERMIS
POSTE 2905 & 2932

PATROUILLEURS À VÉLO
POSTE 2928

RÉCEPTION
POSTE 2901

SERVICE DES LOISIRS / LOCATION SALLES - GLACE
POSTE 2908

USINE DE FILTRATION
POSTE 2960

TÉLÉCOPIEUR
819-985-0134

THURSO : UN HÉRITAGE ÉCOSSAIS AU CŒUR DE L'OUTAOUAIS

Des racines profondes (1807-1886)

C'est en 1807 que les premiers colons écossais, originaires de Thurso en Écosse, des Highlands, de Lochaber et d'autres régions du nord du pays, s'établissent dans la vallée sud de la rivière Blanche, dans le canton alors nommé Lochaber Gore. . Ce territoire fertile, bordé par la rivière des Outaouais, devient rapidement un point stratégique pour le développement de l'industrie du bois, grâce à la voie navigable qui permettait l'acheminement de pins équarris vers les chantiers navals anglais.

Le 16 janvier 1886, la municipalité du village de Thurso est officiellement constituée par détachement du canton de Lochaber.

Croissance et bouleversements (1886-1915)

En 1897, un incendie majeur ravage la partie nord de la rue Victoria, au cœur du village. À cette époque, Thurso est déjà bien structuré :

- Rue Galipeau Sud : le quai, une église et un cimetière baptiste, une école, un hôtel, l'hôtel de ville et environ 21 habitations.
- Rue Galipeau Nord : une forge, un hôtel, le cimetière méthodiste, la gare et environ 23 habitations.
- Rue Victoria Ouest : le bureau de poste, l'église catholique, le cimetière catholique et environ 15 habitations.

L'ère industrielle (1915-1957)

La configuration territoriale de Thurso prend forme telle que nous la connaissons aujourd'hui. L'arrivée de l'électricité, des services sanitaires et la consolidation de l'industrie forestière marquent cette période. En 1925, la compagnie Singer s'installe à Thurso et construit un chemin de fer vers Duhamel le «Thurso and Nation Valley Railway» pour acheminer le bois dur nécessaire à la fabrication de meubles de machines à coudre`.

En 1956, la **Thurso Pulp and Paper**, propriété de Singer, commence l'exploitation d'un moulin à papier, qui passera ensuite entre les mains de plusieurs entreprises, dont James Maclaren, Noranda, Nexfor et Fortress Cellulose Spécialisée.

En 1931, la population atteint 1 292 habitants, et en 1948, l'aréna de Thurso est construit, devenant un lieu emblématique pour les loisirs et le sport.

Modernisation et expansion (1957-aujourd'hui)

Entre 1951 et 1961, la population double, passant de 1 973 à 3 310 habitants. Le 16 février 1963, Thurso obtient officiellement le statut de ville. L'hôtel de ville actuel et l'usine de traitement des eaux sont construits en 1966, et ont depuis bénéficié de rénovations majeures.

Aujourd'hui, Thurso est reconnue pour son dynamisme communautaire, ses infrastructures sportives (dont l'aréna Guy Lafleur), et son rôle régional dans les loisirs. L'arrivée de l'autoroute 50 et la remise en service du traversier en 2008 ont renforcé son accessibilité et son attractivité.

Thurso en chiffres

Selon le recensement de 2021, Thurso compte 3 084 habitants répartis sur une superficie de 6,65 km², avec une densité de 463,8 habitants/km². La croissance démographique se poursuit, avec une augmentation de 9,4 % par rapport à 2016.

Thursoliens et Thursoliennes sont invité(e)s à utiliser le « dossier citoyen »

Voilà!

En quelques clics de souris ou directement sur votre téléphone intelligent, vous aurez un accès unique et rapide à plusieurs services et ce, de façon sécurisée et dans le confort de votre foyer.
Cette plateforme web vous permet de:

- Consulter votre compte de taxes en ligne
- Vous inscrire aux activités de loisirs, incluant le Camp de jour, avec paiement en ligne
- Consulter le catalogue des activités offertes
- Faire des demandes de permis et le suivi des demandes
- Faire un signalement tel que la présence d'un nid-de-poule ou une lumière de rue brulée... avec l'application mobile
- Et plus...

Rendez-vous sur notre site internet « ville.thurso.qc.ca »
et consultez l'onglet « services en ligne ».
Inscrivez-vous au DOSSIER CITOYEN VOILÀ!

APPLICATION MOBILE **SUR APPLE STORE ET GOOGLE PLAY**

www.ville.thurso.qc.ca

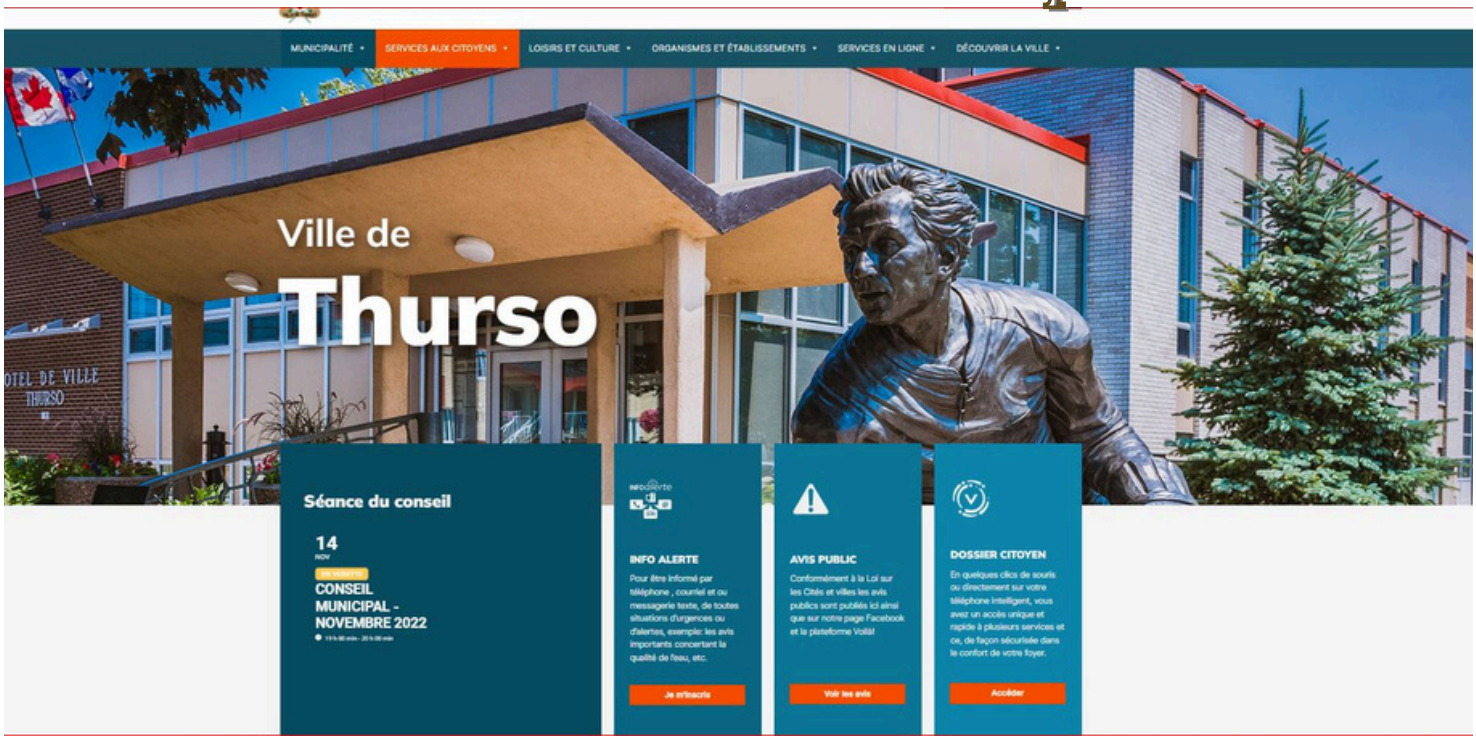

Le site internet de la Ville de Thurso est un outil de communication important. Mis à jour régulièrement, il contient des renseignements précieux pour ses citoyen(ne)s.

Vous y retrouverez entre autres:

¨ Les procès-verbaux des séances du conseil municipal
¨ Les publications du Thurso-Lien
¨ Les avis publics
¨ Les règlements adoptés
¨ Les activités et évènements à venir
¨ Les services en ligne
¨ Etc.

Un site incontournable à garder dans vos favoris

1. Aréna Guy-Lafleur
2. Bureau de poste
3. Centre communautaire
4. Curling
5. École
6. Église
7. Garage municipal
8. Hôtel de ville
9. Parc du centenaire
10. Parc Michel-Giroux
11. Parc Paquette
12. Parc rue Michel-Morvan
13. Piscine extérieure - jeux d'eau
14. Place du Citoyen
15. Terrain de soccer
16. Terrain de tennis - pickelball - volleyball - basketball
17. Usine de filtration

maj 2025-11-11

SÉCURITÉ INCENDIE

Le Service de Sécurité Incendie compte sur une caserne de 24 pompiers volontaires. Il a pour mission de sauvegarder la vie et les biens des citoyens. La brigade combat les incendies et intervient lors de sinistres ou d'autres situations d'urgence.

Les pompiers font également des visites de prévention des résidences et des commerces tous les ans.

DIRECTEUR **ERIK PÉRIARD**

ADJOINT **SERGE TOUCHETTE**

CAPITAINES **SYLVAIN PAYER**
MICHEL TOUCHETTE

LIEUTENANT **MARTIN BOUCHER**

819-985-2000 POSTE 2980

CONSEILS DE PRÉVENTION

L'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen pour sauver des vies. En conformité avec nos règlements # 2-1983 et # 18-1988 ayant pour objet l'installation de détecteurs de fumée, vous avez l'obligation d'avoir et de maintenir en bonne condition un détecteur de fumée fonctionnel par étage. De plus, chaque immeuble doit être identifié par un numéro civique pour retracer efficacement tout appel d'urgence.

Aucun feu à ciel ouvert n'est autorisé. Pour profiter des feux de foyer extérieur, vous devez utiliser une grille pare-feu. Les foyers extérieurs doivent être installés dans les cours arrières, à une distance de 3 mètres des marges de terrain, de la maison, d'un bâtiment accessoire, d'une corde de bois ou d'un réservoir de matières combustibles (règlement # 04-2021).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

341-A RUE VICTORIA
819-985-2000 POSTE 2955

Horaire régulier
Du 1er lundi de septembre au 2e lundi de juin

- Dimanche: fermé
- Lundi: fermé
- Mardi: 16h30 à 19h30
- Mercredi: 14h30 à 17h30
- Jeudi: 16h30 à 19h30
- Vendredi: 14h30 à 17h30
- Samedi: 9h00 à 12h00

Horaire estivale
Du 2e lundi de juin au 1er lundi de septembre

- Dimanche: fermé
- Lundi: 13h00 à 16h00
- Mardi: 16h30 à 19h30
- Mercredi: 13h00 à 16h00
- Jeudi: 16h30 à 19h30
- Vendredi: 13h00 à 16h00
- Samedi: fermé

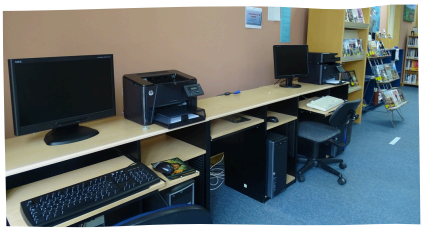

3 postes informatiques haute vitesse et imprimantes

Membre du Réseau Biblio Outaouais
http://www.reseaubiblioutaouais.qc.ca/

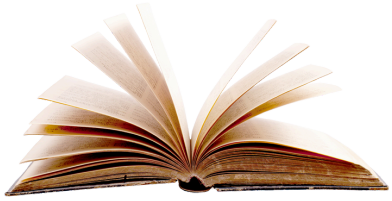

Ayez accès gratuitement à des milliers de livres numériques

Visitez gratuitement plus de 25 attraits culturels en Outaouais en empruntant l'une des multiples CARTES MUSÉES disponibles

Des activités, des événements et des concours se déroulent sporadiquement à la bibliothèque

biblio@villethurso.ca

Parc Michel-Giroux 320 rue Bill-Clément

piscine et jeux d'eau

La piscine extérieure située au parc Michel-Giroux (320 rue Bill-Clément) est ouverte du 23 juin à la 3e semaine d'août.
L'accès est gratuit
Sauf avis contraire, les heures d'ouverture en 2024 sont :
du lundi au vendredi: 13 h à 18 h 30
Samedi & dimanche : 11 h à 16

Les jeux d'eau sont ouverts en tout temps de la mi-mai à la fin septembre.

DANS TOUS LES PARCS

Terrain de tennis – volleyball pickleball-basketball

Les terrains de tennis et de pickleball sont à la disposition des résidents.
Près des terrains de tennis, il y a un terrain pour le volley-ball et deux paniers de basketball.
L'accès est gratuit de mai à octobre, avec éclairage jusqu'à 22 heures.

PARC DU CENTENAIRE
« le parc des amoureux » 126 rue Bourget

Place du Citoyen
350 Victoria

Espaces verts

interdiction de fumer dans tous les parcs

PARC CENTENAIRE

Le parc fut inauguré en 1986 pour le centenaire de la municipalité. Il est aussi connu sous le nom de « Parc des amoureux ».Ce parc qui possède un bel aménagement paysager est idéal pour une pause sous le kiosque à l'abri du soleil. Un abreuvoir et un ilot de récupération/poubelle sont fonctionnels de la mi-mai à la fin octobre.

PLACE DU CITOYEN

II est agréable de s'y arrêter, des bancs et un abri sont installés pour une pause avec utilisation du WIFI.

Des activités s'y tiennent durant la saison estivale, telles que spectacles musicaux / chansonniers, ateliers, la 148 en folie (vente de garage) . L'éclairage de nuit donne une touche magique à ce parc ouvert de la mi-mai à la fin octobre.

PARC PAQUETTE

Le parc Paquette, nommé en l'honneur d'une famille active dans la communauté et qui résidait au sud de la municipalité, est situé au 39 rue Galipeau.
Ce parc est aménagé pour les enfants de 2 à 8 ans, de la mi-mai à fin octobre. Nous y retrouvons des balançoires, une glissade, trois modules de jeux, des bancs et un ilot de récupération/poubelle.

ESPACES VERTS

- **TERRAIN DE SOCCER**
- **337 RUE ÉLISABETH**

- **PARC DE PLANCHE À ROULETTES (PATINOIRE EXTÉRIEURE)**

- **PATINOIRE ÈUCLIDE-DUGUAY**
- **RUE GUY LAFLEUR**

INSTALLATIONS ET PARCS

Il y a trois terrains à 7 joueurs ou 1 terrain à 11 joueurs. Le site est accessible de mai à octobre.

Des estrades sont à la disposition des supporteurs qui peuvent assister aux matches même en soirée puisqu'il y a un système d'éclairage.
Il y a également des toilettes. Les infrastructures de baseball sont demeurées en place.

Le parc de planche à roulettes est situé sur la rue Guy Lafleur, utilisant la structure de la patinoire extérieure.

Ce parc fut inauguré en mai 2016. Il y a sept modules de jeu pour le plaisir des « skaters ».

L'accès est gratuit de mai à octobre, avec éclairage jusqu'à 22 heures.

La patinoire extérieure a officiellement été nommée «patinoire Euclide-Duguay » en février 2018 en l'honneur d'un grand bénévole de Thurso qui n'a pas compté son temps et ses ressources pour les jeunes sportifs de Thurso.

L'accès est gratuit de décembre à mars.
Il y a un abri chauffé et un système d'éclairage tous les jours jusqu'à 22 heures.

Il n'y a pas de surveillance. C'est donc à chacun d'assurer sa sécurité et celle des autres par une pratique sécuritaire du patinage/hockey. Pour la pratique du hockey, le port du casque est obligatoire.

ARÉNA GUY LAFLEUR

L'aréna est ouverte de la fin septembre au 3e dimanche de mars.

Première aréna couverte de la région de l'Outaouais, elle fut construite en 1948. En 1988-1989 des rénovations majeures ont conduit à son apparence d'aujourd'hui.

Renommée « Aréna Guy Lafleur » en 1990, en l'honneur de notre célèbre ambassadeur, cette patinoire a vu les premiers coups de patin de Guy Lafleur et ses derniers le 12 décembre 2010.

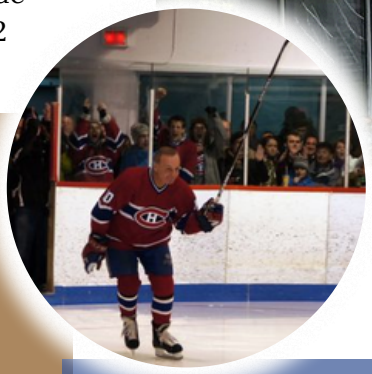

Location

Pour la location de glace, veuillez contactez le responsable des loisirs, M. Jason Carrière, au 819-985-2000 poste 2908 ou loisirs@villethurso.ca

Une glace de 180 pieds X 85 pieds et quatre chambres de joueurs sont à la disposition des hockeyeurs. Il y a des petites estrades dans la partie chauffée et le Wi-Fi.

Le Club de patinage artistique de Thurso ainsi que **l'Association du hockey mineur Petite-Nation** utilisent cette infrastructure pour la pratique de leur sport..

SEIGNEURS

C.P.A. THURSO

Parc National de Plaisance

À partir du 1 rue Galipeau, le Parc national de Plaisance vous invite à explorer ses sentiers paisibles, ses marais riches en biodiversité, et ses panoramas à couper le souffle. Que vous soyez amateur de randonnée, de vélo, d'observation des oiseaux ou simplement en quête de tranquillité, ce parc est une escapade idéale.
De plus, les propriétaires de bateaux, d'avirons et de kayak peuvent profiter de la descente de bateaux pour se promener sur la rivière des Outaouais et admirer les merveilleux paysages de ce secteur

MAISON GALIPEAU

Procurez-vous la carte de membre à l'accueil du 1 rue Galipeau (fins de semaine en mai, septembre et octobre / tous les jours de juin à août) ou à l'accueil de Plaisance au 1001 chemin des Presqu'Îles.

Remboursement de 20 $ sur la carte de membre pour <u>les résidents de Thurso.</u>

Présentez-vous à l'hôtel de ville avec votre **carte de membre** la facture et une **preuve de résidence.**

Carte annuelle 50.50 $
Carte réseau (24 parcs) 88.50 $
Pour une journée 9.85 $
Gratuit pour les 17 ans et moins

EN VÉLO POUR UN TOTAL DE 21 KM

Le parc vous propose désormais un tout nouveau sentier cyclable de 4 km, baptisé le sentier de la Carrière, reliant le secteur de Thurso à celui des Presqu'îles. Ce parcours vous plonge au cœur d'un magnifique secteur forestier jusqu'ici fermé au public. Ce sentier, à la fois dépaysant et enchanteur, vous offre une vue imprenable sur une ancienne carrière. Une aire de repos unique vous y attend, avec des bancs et des tables façonnés à partir des pierres trouvées sur place.
👀 Et pour les plus curieux… une immense bernache du Canada, mesurant plus de 50 m par 70 m, s'y dissimule dans le paysage. Saurez-vous la repérer?

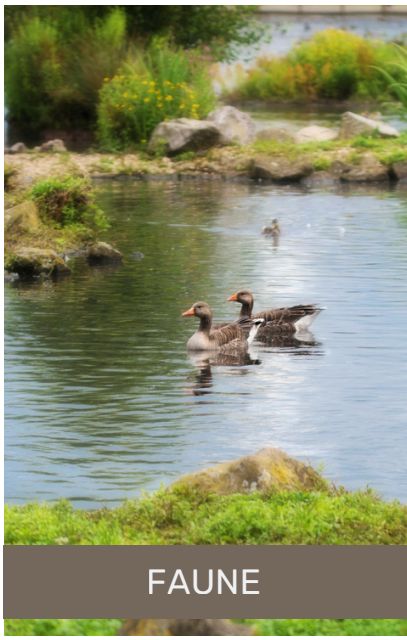

FAUNE

Place Guy Lafleur

Thurso, ville de Guy Lafleur

Guy Lafleur : Une légende née à Thurso

Né en 1951 à Thurso, Guy Lafleur s'est rapidement distingué par son talent exceptionnel au hockey. Dès la catégorie peewee, il brille au célèbre tournoi de Québec, attirant l'attention des dépisteurs qui lui prédisent une carrière remarquable. Avec les Remparts de Québec, il marque l'histoire en remportant la Coupe Memorial en 1971, avec une saison de 209 points en seulement 62 matchs.

Repêché au premier rang par le Canadien de Montréal en 1971, Guy devient rapidement une figure emblématique de la LNH. Il est le premier joueur à connaître six saisons consécutives avec au moins 50 buts et 100 points, contribuant à cinq conquêtes de la Coupe Stanley. Son numéro 10 est retiré en 1985 et il est intronisé au Temple de la renommée du hockey en 1988.

Un ambassadeur de Thurso

Tout au long de sa carrière et même après, Guy Lafleur est resté proche de sa communauté. Il participe volontiers aux événements marquants de Thurso, incarnant fièrement son rôle d'ambassadeur de la ville aux quatre coins du monde.

La Place Guy Lafleur : un hommage durable

La municipalité et alors que Guy atteignait la soixantaine, la Ville de Thurso a tenu à lui rendre hommage en érigeant une statue de bronze de 2,5 mètres à son effigie, inaugurée le 13 septembre 2013 devant l'hôtel de ville. Créée par l'artiste Jean-Raymond Goyer, cette œuvre monumentale est deux fois plus grande que celles installées devant le Centre Bell.

Une réplique en bronze fut créée pour financer le projet. Cette statuette de 25 900 $ fut vendue à une vingtaine de collectionneurs

Le projet, financé grâce à la vente de statuettes et de rondelles commémoratives, a reçu plusieurs distinctions, dont l'Hommage de l'ADMQ et le titre d'Événement de l'année par la Corporation Loisir Papineau

Aujourd'hui, la Place Guy Lafleur est un lieu de rassemblement prisé, attirant de nombreux visiteurs qui viennent admirer les détails de cette œuvre unique et célébrer l'héritage d'un homme qui a marqué l'histoire du hockey et de sa ville natale.

Attraits

1- COLONNE MORRIS à la place du Citoyen

DES BANCS SONT INSTALLÉS POUR UNE PAUSE AVEC UTILISATION DU WIFI. IL Y A UNE STATION DE RÉPARATION DE VÉLOS, LA COLONNE MORRIS POUR INFORMATION, UNE BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE POUR ADULTES AINSI QU'UN CROQUE-LIVRES POUR ENFANTS.

2- LA PISTE CYCLABLE

ELLE TRAVERSE LA RUE GALIPEAU DU NORD AU SUD. L'ACCOTEMENT DE CHAQUE CÔTÉ DE LA RUE GALIPEAU, DE LA RUE MICHEL-MORVAN AU QUAI, EST DÉDIÉ À LA PISTE CYCLABLE. LE STATIONNEMENT EST INTERDIT EN TOUT TEMPS.

3-LE CLUB DE CURLING

AU 167 RUE GALIPEAU EST EN OPÉRATION DEPUIS 1957. POUR JOINDRE LE CLUB DE CURLING: 819-985-2556

Un quai est installé de mai à octobre pour le bénéfice des pêcheurs. Il est situé tout près des installations du traversier au bout de la rue Galipeau sud

Quai de pêche

Golf de Thurso à 4 km de la Ville de Thurso

Pour informations

819-985-2315

ECOLOS est un transport public vert; il offre un service de traversier sur la rivière des Outaouais entre l'île Clarence et Thurso.

Ce ferry est unique en raison de son système de propulsion zéro émission qui est alimenté par des batteries rechargées par le réseau électrique. 613-794-9891

info@ecolos.ca **www.ecolos.ca**

MARINA THURSO

GOLF DE THURSO

TRAVERSIER ÉLECTRIQUE

Vous recevrez votre facture de taxes municipales au début janvier de chaque année. Vous avez la possibilité de payer le compte en quatre (4) versements égaux, sans intérêt ni pénalité (facture de taxes de plus de 300 $).

Par contre, il faut absolument respecter la date d'échéance et le montant du versement pour bénéficier de ce privilège. Sinon, des intérêts et pénalités s'appliquent sur le solde en souffrance.

Vous pouvez acquitter vos comptes de taxes à l'hôtel de ville avec mode de paiement par chèque ou débit (Interac). Vous pouvez également faire un paiement par accès D (caisse Desjardins) ou autre institution financière. Le numéro de référence (10 à 17 chiffres selon l'institution) est votre numéro de matricule.

Pour tout retard, le taux d'intérêt est de 10 %, plus un taux de pénalité de 0.5 % par mois (maximum de 5 % par année), pour un total de 15 % maximum.

Si les taxes sont payées par votre créancier hypothécaire, les factures de taxes leur seront envoyées directement. Aucune copie ne sera expédiée aux propriétaires. Des reçus seront émis sur demande seulement.

Programme couches lavables

La ville de Thurso veut inciter ses citoyens à prendre le virage vert en adhérant au programme de subvention des couches lavables. Pourquoi utiliser les couches lavables ?
Un choix écologique et économique…
L'objectif premier est de diminuer la quantité de couches jetables qui se retrouvent au site d'enfouissement. Quelques 60 000 tonnes de couches jetables sont enfouies chaque année au Québec, et une seule couche prend de 300 à 500 ans avant de se décomposer. Une couche lavable s'utilise 200 fois et se décompose totalement en 6 mois.
Les couches lavables représentent une économie de plus de 1000 $ par enfant ! Côté prix, l'achat de couches lavables demande un investissement de 450 $ à 750 $ en moyenne. S'ils optent pour les couches jetables, les parents devront par contre débourser entre 1 500 $ et 2 500 $ et cela, pour un seul bébé. Elles protègent le bébé de l'humidité ce qui diminue les risques d'apparition d'érythèmes fessiers.

Pour être admissible au programme :

- Il faut être résidant de la municipalité.
- Avoir un bébé âgé de moins de 6 mois.
- S'engager à utiliser les couches lavables pendant la période complète durant laquelle votre enfant sera aux couches.
- Faire parvenir toutes les pièces justificatives au plus tard dans les 6 premiers mois de vie de votre enfant.
- La facture de votre achat doit être datée de l'année du programme de la subvention.
- Un ensemble d'un minimum de 20 couches est exigé.

Le montant versé par subvention est d'une valeur égale au montant de l'achat jusqu'à concurrence de 250 $. La Ville de Thurso dispose de 2 500 $ annuellement pour son programme de subvention.

Le formulaire disponibles à l'hôtel de ville ou sur le site internet: ville.thurso.qc.ca

Règlement sur les animaux

Notre règlement no 04-2016 concernant les animaux est appliqué par la SPCA de l'Outaouais. On y mentionne, entre autres:

- la garde pour un maximum de 3 chiens
- l'obligation de se procurer annuellement la licence de chien
- des dispositions particulières applicables aux chiens

Le règlement no 23-2021 (SQ 21-005) permet à la Sûreté du Québec l'application dudit règlement sur les animaux.

Le Gouvernement du Québec a adopté le 3 mars 2020 un règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.

Le règlement no 02-2021 adopté le 21 avril 2021 permet à la Ville de Thurso d'être responsable de l'application du règlement concernant l'encadrement des chiens qui fut adopté par le gouvernement du Québec.

Licence: 20 $/chien

Frais de retard après le 31 mars: 40 $/chien

Vous pouvez vous procurer la licence via le site Internet de la SPCA: https://spca-outaouais.org (paiement par carte de crédit) ou à l'hôtel de ville.

Le Thurso-Lien

BULLETIN LOCAL

Saviez-vous…

LE BULLETIN TIRE SON NOM DU GENTILÉ DE THURSO. EN EFFET, VOUS ÊTES MAINTENANT UN « THURSOLIEN » DEPUIS QUE VOUS HABITEZ À THURSO.

Le bulletin municipal qui vous informe de ce qui se passe dans votre ville est édité 12 fois par année.

LA PARUTION DU BULLETIN VOUS EST ANNONCÉE PAR UNE NOUVELLE SUR VOTRE DOSSIER CITOYEN VOILÀ!, SUR LA PAGE FACEBOOK ET LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ AINSI QU. DES COPIES PAPIER SONT DISPONIBLES À L'HÔTEL DE VILLE, À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET AU CENTRE COMMUNAUTAIRE.

POUR OBTENIR *Un permis*

Lorsqu'il est question de rénover, d'agrandir ou de construire un bâtiment (ex.: maison), ou d'implanter un bâtiment accessoire (ex.: remise, garage, etc.), un permis ou un certificat d'autorisation est requis avant le début des travaux. Même l'ajout d'une piscine, ou l'abattage d'un arbre, requiert un certificat d'autorisation. Il vaut mieux bien s'informer auprès du service d'urbanisme avant d'entreprendre tous travaux.

Des frais sont exigés pour l'obtenti on du permis ou certificat d'autorisation. A titre indicatif, un certificat d'autorisation pour rénovations coûte 35 $, l'abattage d'un arbre 10 $. Certains documents peuvent être demandés (ex.: plan d'implantation). Avant l'obtention du permis ou du certificat, les coûts doivent être acquittés et la demande doit être signée par le demandeur.

POUR INFORMATIONS

FRANCIS MASSE

inspecteur@villethurso.ca

819-985-2000 poste 2905

Matières résiduelles

ORDURES MÉNAGÈRES

La cueillette des déchets domestiques se fait le jeudi aux deux semaines.

Obligation d'utiliser un bac vert sur roues (peut être également noir ou gris), acquis aux frais du propriétaire.

COMPOSTAGE

La cueillette du compost se fait le vendredi aux deux semaines. Pour les mois de mai, juin, juillet, août et septembre, la cueillette se fait tous les vendredis.
Obligation d'utiliser le bac brun sur roues, d'une capacité de 120 litres.

RECYCLAGE

La cueillette du recyclage se fait le mercredi aux deux semaines.
Obligation d'utiliser un bac bleu sur roues, d'une capacité maximale de 360 litres.

ENCOMBRANTS/ GROS REBUTS

Deux (2) cueillettes spéciales sont prévues, soit une au printemps et une à l'automne. Seront ramassés les électro-ménagers, fournaises, matelas, meubles, pneus (4 par logement) séparés des jantes etc.

Déchets domestiques dangereux & matériel électronique

Tous les produits arborant sur l'étiquette les termes: corrosif, explosif, inflammable ou toxique doivent être considérés comme des déchets domestiques dangereux (DDD). les pesticides et produits de jardinage, ammoniaque, piles sèches, récipients à propane, dissolvants, les produits d'entretien automobile, peinture, solvants et colle etc...
Et tous les téléviseurs, ordinateurs, téléphones, console de jeux etc...

CAMP DE JOUR

Le Camp de jour accueille plus de 125 enfants pour une période de 7 semaines durant la période estivale (du lundi suivant la fin des classes jusqu'à la mi-août).
Pour un coût très abordable, les enfants de 5 à 12 ans (maternelle 4 ans) profitent d'un environnement sécuritaire avec des moniteurs qualifiés. Les activités se déroulent à l'école Ste-Famille.
Une sortie le mercredi est prévue pour les, 3e, 4e, 5e semaines du Camp.

L'inscription se fait à partir d'avril jusqu'à la mi-mai. Il faut absolument posséder un dossier citoyen pour l'inscription qui peut être payé en ligne (carte de crédit) ou par débit ou comptant à l'hôtel de ville.
La promotion du Camp de jour se fait dans le « Thurso-Lien », sur la page Facebook et le site internet de la Ville ainsi que sur Voilà!

Info:
819-985-2000 poste 2908

DES BELLES ACTIVITÉS

LA PISCINE ET LES JEUX D'EAU

PETITE JOURNÉE TOMBOLA

BISCUITS DE GRAND-MAMAN

CORRIDOR SCOLAIRE

RESPECTEZ LES CONSIGNES DE NON-STATIONNEMENT ET LES LIMITES DE VITESSE. SOYEZ VIGILANTS AUX ABORDS DES ÉCOLES.

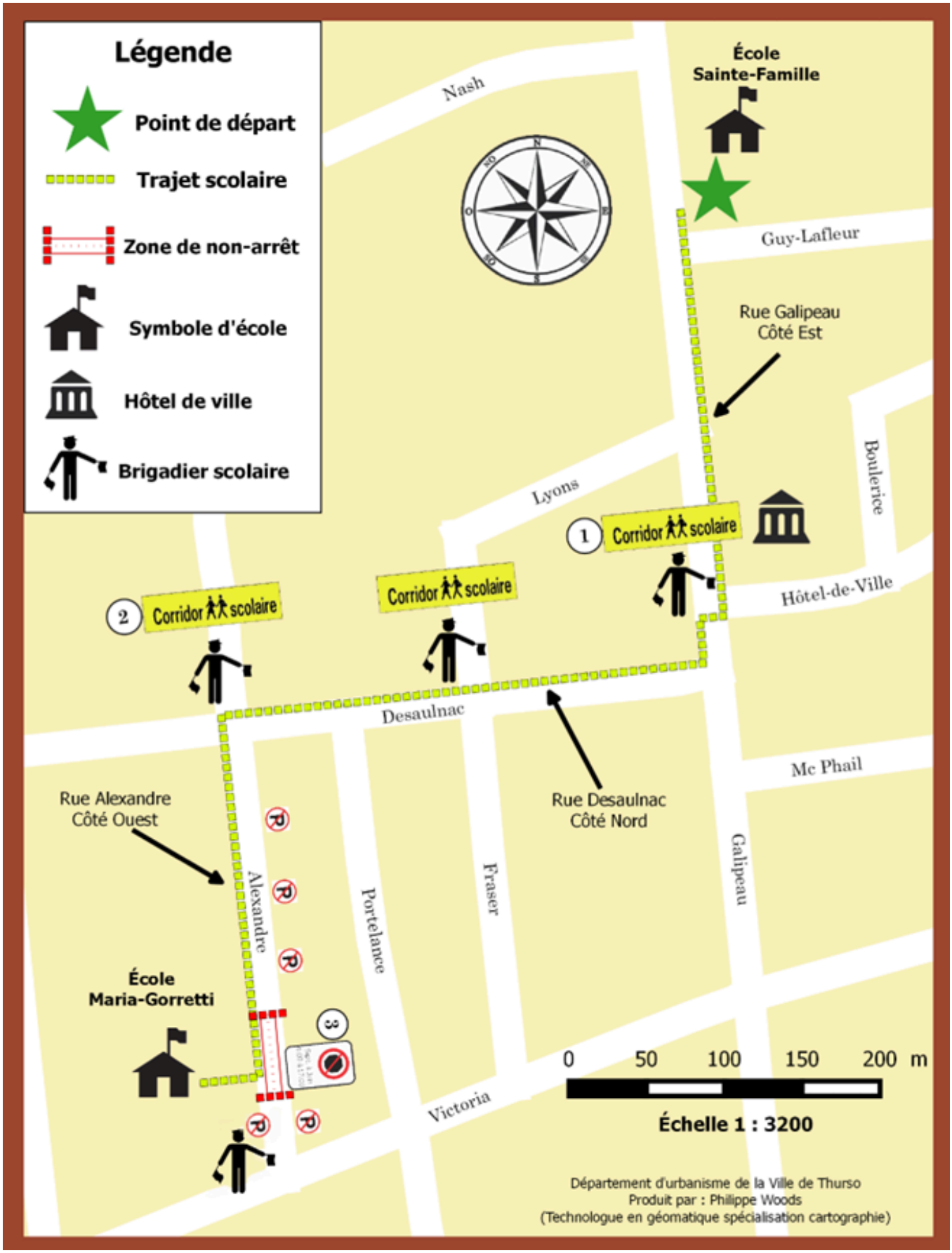

SERVICES DISPONIBLES

156 RUE GALIPEAU

LA CLINIQUE MÉDICALE
(819-985-3080)
EST ADJACENTE À LA
PHARMACIE CÔTÉ SAVOIE
CARBONNEAU SOUS LA
BANNIÈRE UNIPRIX

LA COOP DE SOLIDARITÉ EN SOINS DE SANTÉ DE THURSO

Cadets de la sûreté du Québec

Des patrouilleurs à vélo sillonnent la ville durant la saison estivale. Ces futurs policiers assurent une présence et une surveillance notamment dans les quartiers et les parcs.
Pour leur laisser un message durant l'été:
819-985-2000
poste 2928

Salon des jeunes LE SPOT

Situé au 134 rue Alexandre, le Salon des Jeunes offre une gamme d'activités pour les 8-12 ans et les 12-17 ans.
Pour plus informations, appelez au 819-985-0111

BORNES ÉLECTRIQUES

Une borne électrique est située sur la rue Galipeau au Café Bistro Léo, et la deuxième dans le stationnement de l'hôtel de ville

Activités/ Évènements

LES AMIS DU BINGO

Tous les lundis soirs à 19 h
Au centre communautaire
125 rue Bourget
Info: Raymond Raby
819-985-3418

Apportez vos chaises

Soirée MUSICALE mercredi à la Place du Citoyen

148 en Folie!
MÉGA VENTE DE GARAGE

LE SAMEDI
PRÉCÉDANT LA JOURNÉE
NATIONALE
DES PATRIOTES EN MAI

LE 1ER SAMEDI
DE JUIN
AU PARC
MICHEL-GIROUX
SÉCURITÉ À VÉLO

la
ST-JEAN
23 Juin
École Ste-Famille
Thurso

CLUB OPTIMISTE DE THURSO
L'ami de la jeunesse
et
Thurso
Ville d'opportunités

Vous invite le 23 juin à venir fêter
la St-Jean-Baptiste avec votre famille
dès 15h00
Derrière l'école Ste-Famille

Activités/ Évènements

Distribution de arbres

Pour maintenir, par un effort collectif, l'embellissement de la communauté en créant un milieu accueillant, la Ville souhaite inciter les citoyennes et les citoyens à se préoccuper de l'aménagement paysager de leur propriété. Des arbres distribuées gratuitement à l'hôtel de ville à une date déterminée à la fin mai.

À THURSO, L'HALLOWEEN EST MIS DE L'AVANT AVEC LA COLLABORATION DES POMPIERS, DU CLUB OPTIMISTE, DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE STE-FAMILLE ET DU CONSEIL MUNICIPAL.
LE 31 OCTOBRE EST L'OCCASION POUR LES PETITS DE RECUEILLIR DES BONBONS

ACTIVITÉ « BAS DE NOËL »

Le 3e dimanche de décembre
de 9 h 30 à 11 h 30
le Père Noël remet des cadeaux aux enfants de 0 à 12 ans au centre communautaire
Organisé par

Petite Nation en fête *est un événement présenté en août au coeur de Thurso. Pendant 4 jours, les festivaliers peuvent assister à des spectacles mettant en vedette les plus grands noms de l'humour et de la chanson du Québec. De plus, il est possible de découvrir des produits vinicoles sous l'immense chapiteau du Festival des vins et spiritueux en Outaouais*

Carnaval de Thurso

EN FÉVRIER

Est l'occasion de sortir en famille
pour participer au Carnaval qui est produit par Les Chevaliers de Colomb

Plusieurs activités au programme pour satisfaire grands et petits.
Un rendez-vous à ne pas manquer !

Bon à savoir

LES THURSOLIENS & THURSOLIENNES

Les Thursoliens sont fiers de leur Ville.
Une ville propre et accueillante. Votre apport à la communauté peut se traduire par l'entretien de la bordure de trottoir devant votre propriété. Lorsque vous faites la tonte de votre pelouse, enlevez les mauvaises herbes qui peuvent apparaître près de la bordure de ciment ou du trottoir. Un petit geste pour vous mais un grand geste pour votre municipalité !

LAUZON MD
plancherslauzon.com

L'Usine de sciage Lauzon vous invite à rapporter tout événement qui nuirait à votre qualité de vie.
Laissez un message au numéro 819-985-0600 poste 255 et un responsable de Lauzon assurera de retourner votre appel dans un délai de 48 heures pendant les jours ouvrables.

LUMIÈRE DÉFECTUEUSE

UNE LUMIÈRE DE RUE EST BRULÉE OU RESTE ALLUMÉE LE JOUR ?
AVISEZ-NOUS AU
819-985-2000
OU UTILISEZ VOTRE TÉLÉPHONE INTELLIGENT AVEC L'APPLICATION MOBILE VOILÀ! POUR FAIRE UN SIGNALEMENT.

AVIS PUBLIC

Les avis publics sont publiés sur le site internet et la page Facebook de la municipalité ainsi que sur la plateforme Voilà!

Une copie papier est sur le panneau d'affichage des avis à l'entrée de l'hôtel de ville pour environ 60 jours.
Exemple d'avis public: adoption d'un règlement, modification d'une politique, sujet d'une prochaine assemblée, annonce d'une assemblée publique, etc.

INFOalerte

Pour être informé par **téléphone**, **courriel** et ou **messagerie texte**, de toutes situations d'urgence ou d'alertes comme, par exemple:
les avis importants concertant la qualité de l'eau, les sinistres majeurs, les avis d'évacuation, etc.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT sur notre site internet

Autres moyens pour vous aviser lors d'un avis à la population

- Site internet
- Page Facebook
- Panneau électronique d'affichage

Les mêmes moyens sont utilisés pour le retour à la normale.

Ce qu'il faut savoir pour les piscines à la maison

L'installation d'une piscine creusée, hors terre, démontable ou gonflable est interdite sans l'obtention d'un certificat d'autorisation.

Afin d'éviter tout désagrément, assurez-vous d'avoir votre certificat d'autorisation.

Contactez l'inspecteur en bâtiment au 819-985-2000 # 2905

Avec l'obtention de celui-ci, vous obtiendrez toute l'information nécessaire concernant la sécurité de votre installation selon votre type de piscine.

Règlement municipal # 2021-14 sous-section 8

Les ventes-débarras

Durant l'année, les ventes-débarras sur le territoire de la municipalité sont autorisées, sans certificat d'autorisation, seulement pendant les trois (3) périodes suivantes :

La fin de semaine de la fête des Patriotes ;

La première fin de semaine complète de juillet ;

La fin de semaine de la fête du Travail.

En dehors de ces trois (3) périodes, un maximum d'une (1) vente-débarras par an par logement ou commerce est permise moyennant l'obtention d'un certificat d'autorisation au coût fixé par la réglementation en vigueur.

La durée de la vente-débarras ne peut excéder trois (3) jours consécutifs et l'activité doit se dérouler entre 8 heures et 21 heures.

Les affiches annonçant la vente-débarras peuvent être installées 5 jours avant le début et doit être enlevées dans les 3 jours suivants la fin de la vente-débarras. Aucun empiétement sur le chemin public et le trottoir.

Règlement sur l'usage d'eau

Pour les mois de juin - juillet - août

Utilisation extérieure de l'eau potable permise entre 19 h 00 et 22 h 00 les jours suivants:

Numéro civique pair: mardi, jeudi, samedi
Numéro civique impair: mercredi, vendredi, dimanche

Permis d'arrosage gratuit pour 15 jours consécutifs lors de la pose de tourbe.
Contactez l'inspecteur en bâtiment 819-985-2000 poste 2905

Ø Constitue une nuisance le fait de conserver, de tolérer ou de laisser à l'extérieur d'un bâtiment, de la ferraille, d'appareil hors d'usage, du papier, du bois détérioré, de la pierre, des pneus, des bouteilles vides ou des substances nauséabondes.

Ø Constitue une nuisance la présence de végétation excédant une hauteur de vingt centimètres, d'amoncèlement de branches, de broussailles, de pierre, de mauvaises herbes ou de bois sur un terrain construit ou vacant.

Ø Constitue une nuisance la présence d'un véhicule automobile, fabriqué depuis plus de sept ans, non immatriculé pour l'année courante et hors d'état de fonctionnement, à l'extérieur d'un bâtiment.

Ø Constitue une nuisance le fait de produire ou reproduire des sons, de façon à causer un bruit excessif ou insolite et à nuire au bien-être, au confort et au repos des personnes du voisinage.

IMPORTANT

AVIS: Les textes suivants sont à titre informatif seulement et n'ont aucune valeur légale.

Pour connaître la réglementation exacte, informez-vous auprès du personnel à l'hôtel de ville.

CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR LE DÉNEIGEMENT

Il est interdit à quiconque, lors du déblaiement de la neige provenant d'une entrée privée, de déplacer ou de transporter cette neige de manière à l'accumuler ou l'entasser du côté opposé de la chaussée ou sur un terrain autre que celui d'où provient cette neige » (ex. : terrain d'un voisin).

Il est interdit de déposer, projeter ou souffler la neige sur une voie publique, dans un parc ou une borne d'incendie. La neige provenant de l'andain déposé par la machinerie de la Ville est la responsabilité du citoyen.

Si vous retenez les services d'une personne ou d'un entrepreneur en déneigement, vous devez vous assurer que ce dernier respecte la réglementation municipale pour le déneigement.

Les entrepreneurs privés donnant des services de déneigement aux résidences ne doivent pas être en opération entre minuit et 5 heures.

Stationnement Interdit

STATIONNEMENT INTERDIT DANS LES RUES DE MINUIT À 6 H DU 15 NOVEMBRE AU 15 AVRIL

Exception pour la période des Fêtes
Le stationnement de nuit (minuit à 6 heures) est permis dans les rues du 24 au 26 décembre inclusivement et du 31 décembre au 2 janvier inclusivement

Les abris temporaires d'auto (tempo) sont permis à compter du 1er octobre et doivent être enlevés (toiles et armatures démontées) avant le 1er mai.

L'installation doit respecter la distance libre de 1 mètre des lignes de propriété et d'une borne fontaine.

ABRIS AUTO

IMPORTANT

AVIS: Les textes suivants sont à titre informatif seulement et n'ont aucune valeur légale.

Pour connaître la réglementation exacte, informez-vous auprès du personnel à l'hôtel de ville.

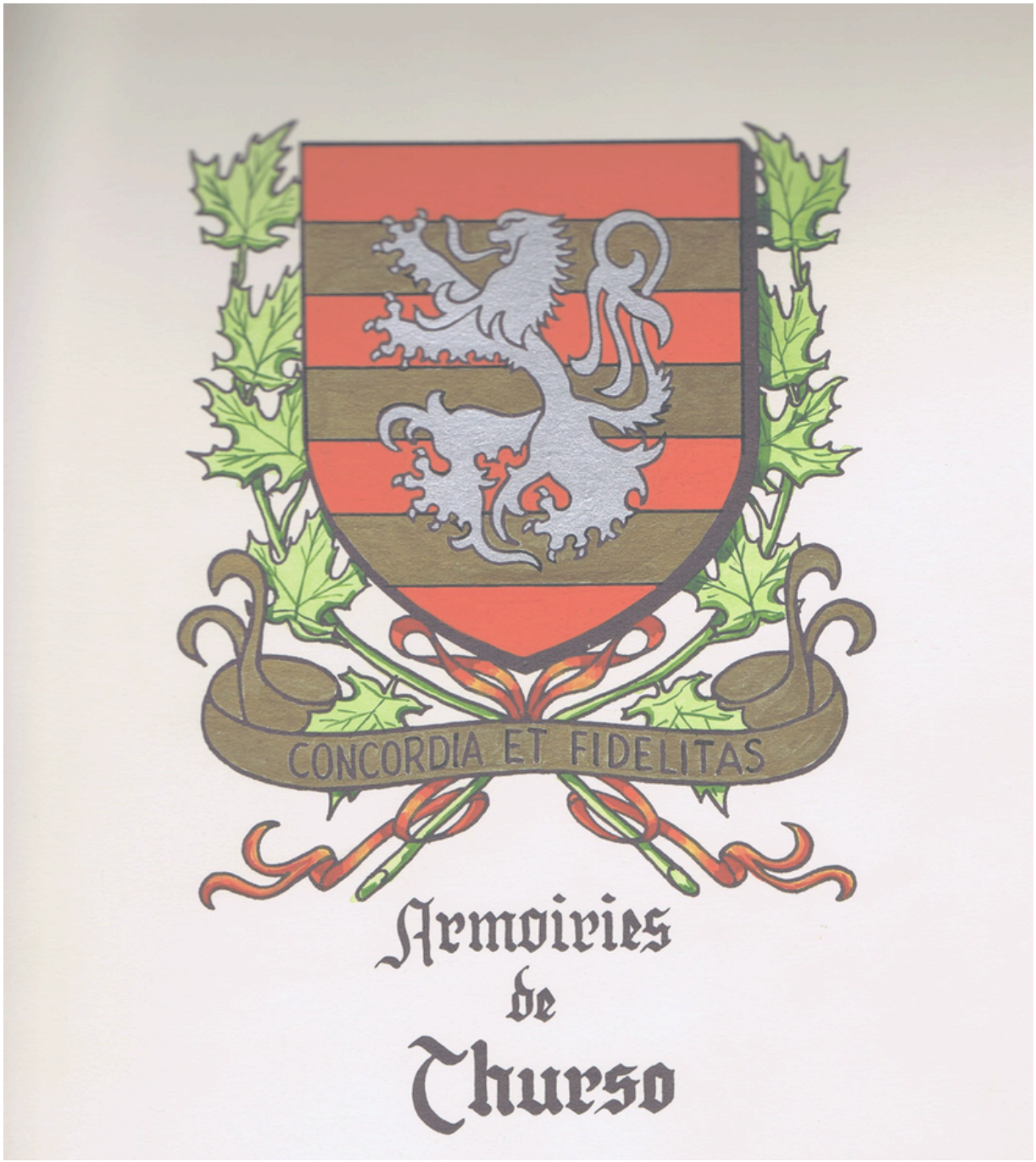

La devise de Thurso se traduit par: « La concorde et la fidélité ». C'est la même devise que celle portée par le comté d'Inverness en Écosse et rappelle de cette façon l'origine des premiers habitants de Thurso.

Thurso doit son nom à un ministre des postes qui connaissait son histoire… et ses électeurs. Lors de la création du premier bureau de poste, les habitants de cette partie du canton de Lochaber demandèrent au ministre de nommer la nouvelle localité « Cameron » parce que les pionniers du village appartenaient en grande partie à ce clan écossais. Le ministre dut refuser étant donné qu'il y avait déjà une localité canadienne de ce nom, mais il proposa le nom de « Thurso » qui est une petite ville du nord de l'Écosse et d'où les habitants de Lochaber étaient originaire.